

Questions orales

l'étude scientifique des produits offerts. Ce processus est actuellement en cours. Il s'agit de faire en sorte que les médicaments approuvés soient sûrs et efficaces. Tel est notre rôle. J'ai donné pour instructions à Santé Canada d'assurer la sécurité et la santé des Canadiens.

* * *

L'EMPLOI

M. Tony Valeri (Lincoln, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Les jeunes Canadiens affichent un taux de chômage très élevé à cause de l'héritage que nous ont laissé neuf années de mauvaise gestion de l'économie de la part des conservateurs. Quelles mesures le ministre a-t-il prises pour donner de l'espoir, des perspectives d'avenir et des emplois aux jeunes du Canada?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, il est important, à nos yeux, de signaler que, depuis octobre 1994, nous avons été en mesure de proposer quelque 60 000 nouveaux emplois aux jeunes de notre pays. C'est pour cette raison que le taux de chômage est actuellement à son niveau le plus bas depuis 1990. Sur ces 60 000 emplois, plus de 15 000 découlent directement de mesures qui s'inscrivaient dans les politiques d'initiatives stratégiques énoncées dans le livre rouge.

Permettez-moi de mentionner, à titre d'exemple, l'importante initiative qu'a été le partenariat créé avec le monde des affaires et les syndicats dans des secteurs comme l'électronique, l'horticulture, le tourisme et les réparations automobiles, où plus de 5 000 jeunes inscrits à des grands programmes d'apprentissage et de stages travaillent actuellement dans le secteur privé dans le but de se tailler une carrière intéressante. Nous espérons que ce très bon programme comptera près de 20 000 participants cette année.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de la Justice sait qu'un certain nombre de pays ont essayé de mettre en oeuvre un système universel d'enregistrement des armes à feu. Le ministre pourrait-il nous dire dans quelle mesure ces systèmes réduisent-ils la criminalité avec violence dans ces pays et à quel pourcentage de diminution peut-on s'attendre au Canada?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le lien entre un système d'enregistrement universel, la réduction de la criminalité et l'accroissement de la sécurité dans les collectivités est tellement évident que l'Association médicale canadienne a décidé aujourd'hui de souscrire à l'initiative du gouvernement.

Permettez-moi d'ajouter que, si le député ne trouve pas mes arguments suffisamment convaincants, il pourrait poser la question à d'autres personnes ou groupes qui appuient ce projet. Ai-je mentionné que, parmi ceux qui soutiennent le gouvernement à cet égard, il y a notamment l'Association canadienne des

chefs de police, l'Association canadienne des policiers, les commissions de services policiers de Brandon, au Manitoba, de Calgary et Edmonton, en Alberta, de Moose Jaw, en Saskatchewan, ainsi que de la Nouvelle-Écosse, l'Association des chefs de police de l'Ontario, le chef de la police de Sudbury, la police de Thunder Bay. . .

● (1440)

Le Président: La parole est au député de Yorkton—Melville.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, comme d'habitude, le ministre tergiverse et ne répond pas à la question.

De nombreux pays ont mis à l'essai un système d'enregistrement et il sait pertinemment qu'ils l'ont aboli. Le ministre ne va pas procéder à l'évaluation que le vérificateur général a recommandée. Nous savons que l'enregistrement ne donnera pas les résultats escomptés, mais le ministre doit certainement savoir que ce n'est pas l'enregistrement qui va sauver des vies.

Ma question est très simple: Comment le ministre juge-t-il du succès d'un projet? Comment va-t-il procéder?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, pour évaluer la réussite de cette initiative, il faut donner aux corps policiers du pays l'outil qu'ils nous réclament depuis une dizaine d'années déjà.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Paul Mercier (Blainville—Deux-Montagnes, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

La semaine prochaine, le premier ministre devrait signer avec le président Clinton un accord sur la libéralisation de l'espace aérien canado-américain permettant aux transporteurs canadiens d'avoir un meilleur accès au lucratif marché américain, notamment aux aéroports de New York et de Chicago.

Compte tenu que le ministre des Transports a écarté Air Canada du très lucratif marché asiatique au profit de Canadien International, peut-il nous indiquer s'il entend cette fois avantager Air Canada sur les marchés américains?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, la question posée par mon honorable collègue est fondée sur une déclaration absurde car, depuis que je suis ministre, le gouvernement a octroyé la route de Osaka au nouvel aéroport de Kansai. Air Canada a des vols à Séoul, en Corée du Sud. Ils ont le droit d'aller à Singapour, où ils ne se rendent pas, mais je peux vous assurer que lorsque viendra le temps d'octroyer des routes aux États-Unis, si l'accord bilatéral avec les Américains est signé, nous ferons comme nous avons toujours fait, nous assurerons un équilibre et un partage équitable aux deux lignes aériennes canadiennes.

M. Paul Mercier (Blainville—Deux-Montagnes, BQ): Monsieur le Président, le ministre n'ignore pas que Hong Kong est plus important que Osaka. Le ministre ne convient-il pas que